

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 109 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 109

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1952

Date de publication
6 février 1952

Date du numéro
1 mars 1952

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juil 1834

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission, el Ge séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promuigué par arrêté du 9 avril 1935 et lies textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Chef de la Sureté,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est expulsé du Territoire de la Côte Francaise des Somalis et dépendances : Moussa Issa, Somali Madeganh Rer Isman, né à Argueisa (Somaliland) vers 1920, fils de Issa Djama et de Idia Chafah, demeurant au quartier n° 3. Art. 2— Le présent arrête sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera,

Le Gouverneur.N. SADOUL.